



Pôle « campements illicites et résorption des bidonvilles »

Etat des lieux national des campements illicites, grands squats et bidonvilles

Novembre 2016 (8^{ème} édition)

Dans le cadre du suivi de l'application de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des démantèlements de campements illicites, la DIHAL réalise chaque semestre un état des lieux national des campements, bidonvilles et grands squats en France. Cette huitième enquête nationale, lancée en octobre 2016, fait suite à celles de décembre 2012, juillet 2013, janvier 2014, octobre 2014, mars 2015, octobre 2015 et mars 2016.

Précautions méthodologiques

- Les données présentées portent sur les campements illicites, bidonvilles et grands squats, indépendamment de l'origine ethnique de leurs habitants. **Elles ne permettent pas en particulier de comptabiliser le nombre de personnes s'identifiant ou identifiées comme « roms ».**
- La méthode de collecte des données, par le biais des correspondants départementaux de la DIHAL, se consolide au fil des enquêtes mais **son caractère hétérogène impose la prudence dans l'analyse et l'utilisation de ces données**, en particulier dans l'appréciation des variations d'un recensement à l'autre. Des modifications dans la méthode de collecte des données peuvent notamment créer des variations substantielles dans le recensement de certains territoires. **L'enquête présente une photographie à un instant T d'une situation qui évolue régulièrement.**

Observations générales

- Sur la base des données communiquées par les correspondants départementaux de la DIHAL, cette 8^{ème} enquête fait état d'environ **15 639 personnes** (5 749 en Ile-de-France, 9 855 hors Ile-de-France) vivant dans **539 sites** (37 départements concernés, 115 sites en Ile-de-France et 424 sites hors Ile-de-France).
- Ces données restent globalement stables à l'échelle nationale et comprises dans la fourchette des 15 000 à 20 000 personnes. Pour mémoire, la précédente enquête en mars 2016 faisait apparaître 17 510 personnes sur 569 sites (hors campements du Calais et de Grande-Synthe). Une **diminution de 30 sites et de 1871 personnes** est donc constatée.
- Parmi les 15 639 personnes recensées, il apparaît que sur les 509 sites pour lesquelles cette donnée a été renseignée, **la moitié des personnes habitent dans des implantations de taille moyenne** (de 10 à 99 personnes). Les **7% des sites les plus peuplés** (supérieur à 100 personnes) **concentrent 39 % des habitants**, tandis que **6 % des personnes recensées habitent dans des implantations de moins de 10 personnes** (43% de sites).
- **3154 enfants mineurs** (représentant 20% des personnes vivant en campements) ont été recensés **sur les 317 sites** pour lesquels cette donnée a été renseignée.

Répartition territoriale des personnes vivant en campements, squats et bidonvilles

A l'échelle régionale

Les 5 régions les plus concernées regroupent 12 820 personnes soit 82% de l'ensemble des personnes recensées dans des campements.

- **Ile-de-France** : 5749 personnes soit 36,8% des personnes recensées sur l'ensemble du territoire national ;
- **Occitanie** : 2088 personnes soit 13,4% des personnes recensées sur l'ensemble du territoire national ;
- **Pays-de-la-Loire** : 1755 personnes soit 11,2% des personnes recensées sur l'ensemble du territoire national ;
- **Hauts de France** : 1671 personnes soit 10,7% des personnes recensées sur l'ensemble du territoire national ;
- **Provence-Alpes-Côte-D'azur** : 1557 personnes soit 10% des personnes recensées sur l'ensemble du territoire national.

A l'échelle départementale

Les 5 départements les plus concernés regroupent 7 304 personnes, soit 46,7% des personnes recensées vivant dans des campements, grands squats et bidonvilles.

- **Seine-Saint-Denis** : 2125 personnes, soit 13,6% de la population recensée sur l'ensemble du territoire national ;
- **Loire-Atlantique** : 1755 personnes, soit 11,2% de la population recensée sur l'ensemble du territoire national ;
- **Bouches-du-Rhône** : 1218 personnes, soit 7,8% de la population recensée sur l'ensemble du territoire national ;
- **Nord** : 1184 personnes, soit 7,6% de la population recensée sur l'ensemble du territoire national ;
- **Essonne** : 1022 personnes, soit 6,5% de la population recensée sur l'ensemble du territoire national.

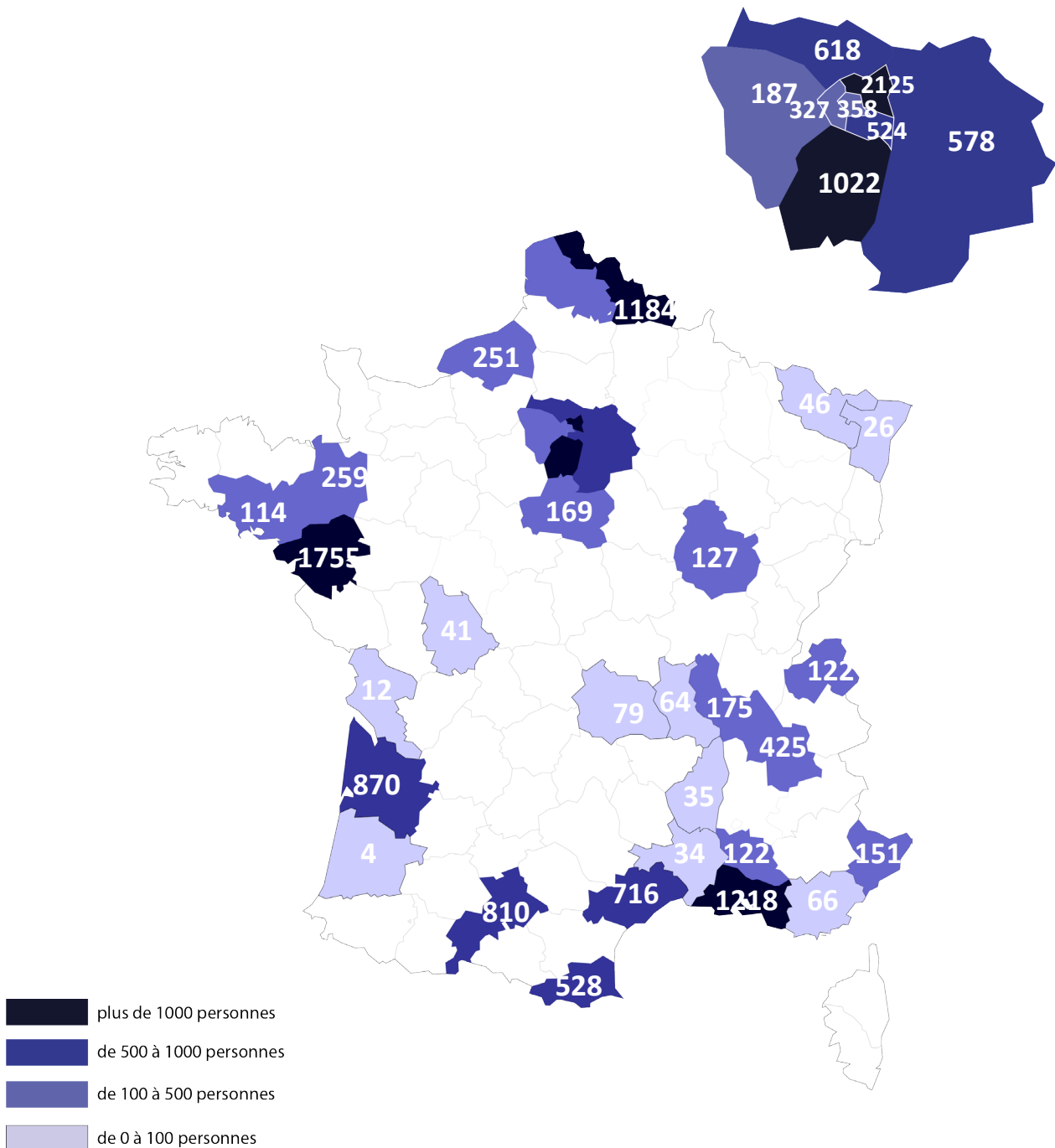
Par rapport au 7ème recensement, le département de la Haute-Garonne ne figure plus dans les cinq départements les plus concernés. En mars 2016, la Haute-Garonne recensait 1260 personnes, soit 7% de la population recensée sur le territoire (cinquième département le plus concerné). En novembre 2016, ce département ne recense plus que 810 personnes, soit 5,2% de la population.

	Nombre de sites recensés		Nombre de personnes recensées	
	Avril 2016	Octobre 2016	Avril 2016	Octobre 2016
GRAND-EST	7	2	114	72
NOUVELLE-AQUITAINE	80	90	737	927
AUVERGNE-RHÔNEALPES	45	57	775	900
BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ	6	5	99	127
BRETAGNE	26	15	496	373
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	44	40	171	169
CORSE	1	0	92	0
ÎLE-DE-FRANCE	130	115	6994	5749
OCCITANIE	55	43	2458	2088
HAUTS DE FRANCE	75	62	2127	1671 (hors Calais, existant au moment de la transmission des données)
NORMANDIE	5	12	80	251
PAYS DE LA LOIRE	45	42	1697	1755
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	50	56	1670	1557
TOTAL	569	539	17510	15639

Géographie des personnes vivant en campements illícites, grands squats et bidonvilles

Sur les 37 départements concernés par les campements, grands squats et bidonvilles (ordre décroissant) :

- 5 départements recensement plus de 1000 personnes vivant en campements illícites, bidonvilles et grands squats sur le territoire national ;
- 7 départements recensent entre 500 et 1000 personnes vivant en campements illícites, bidonvilles et grands squats sur le territoire national ;
- 10 départements recensent moins de 100 personnes vivant en campements illícites, bidonvilles et grands squats sur le territoire national ;
- 14 départements recensent entre 100 et 500 personnes vivant en campements illícites, bidonvilles et grands squats sur le territoire national.



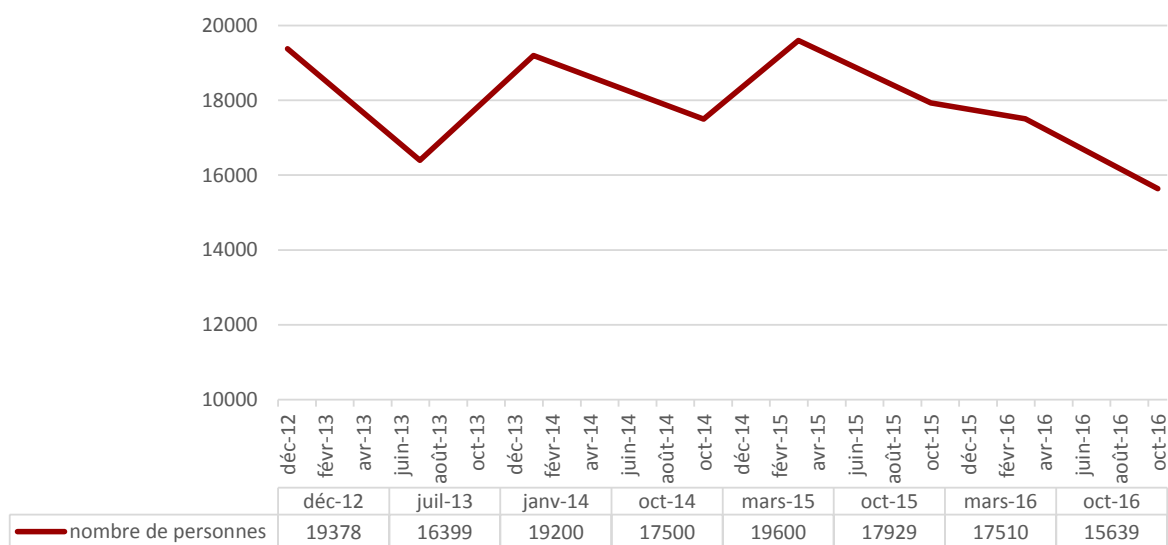
Sources : données transmises par les correspondants «points de contact» départementaux de la Dihal

Variations constatées et éléments d'analyse

Le nombre de personnes sur l'ensemble du territoire a diminué entre mars et octobre 2016 : il est passé **de 17 510 personnes en mars 2016 à 15 639 personnes en novembre 2016**, soit une **diminution de 10,7%** entre mars 2016 et octobre 2016. On observe à l'échelle nationale des évolutions hétérogènes. La baisse du nombre de personnes vivant dans des campements, grands squats et bidonvilles (-1 871 personnes) s'explique en grande partie par la **diminution du nombre de personnes vivant dans des campements, grands squats et bidonvilles dans plusieurs départements d' Ile-de-France, en Haute-Garonne, dans le Nord et dans le Bas-Rhin.**

En Haute-Garonne et dans le Bas-Rhin, la diminution observée s'explique clairement par la mise en œuvre de **stratégies globales et dans la durée de résorption des bidonvilles à l'échelle locale.**

évolution de nombre de personnes vivant en campements illicites, squats et bidonvilles
2012 - 2016



Plusieurs départements connaissent une variation à la baisse du nombre de personnes vivant dans des campements, grands squats et bidonvilles

- En **Ile-de-France**, le nombre de personnes a diminué entre mars 2016 et novembre 2016 (de 6 994 personnes à 5 749 personnes en valeur, soit une diminution de 1 245 personnes, soit 17,8 %). Cette diminution à l'échelle régionale s'explique par une baisse globale dans plusieurs départements, en particulier : à **Paris** (de 547 à 358 personnes, soit -34,6 %), dans les Hauts-de-Seine (de 610 à 337 personnes, soit -44,8%) et dans le **Val-d'Oise** (de 851 personnes à 618, soit une diminution de 27,4%). La **Seine-Saint-Denis**, les **Yvelines** et l'**Essonne** ont aussi connu une baisse de population, respectivement de 25,7 %, 19 % et 11,7 %.
- En **Haute-Garonne**, on observe une diminution de 35,7% du nombre de personnes de mars à octobre 2016 (de 1260 personnes à 810 personnes, soit 450 personnes en moins). Cette baisse s'explique par la volonté et la résorption effective, dans le cadre de la circulaire du 26 août 2012, de plusieurs squats et campements importants : le campement de Montaudran en juillet 2016 (348 personnes), celui de la place des Faons (140) personnes et celui de la rue d'Ales (150 personnes).
- Dans le **Nord**, 1 184 personnes ont été recensées en novembre 2016, contre 1 446 personnes en mars 2016. Cette baisse de 262 personnes, soit 18,1 % confirme une tendance, sur la période 2015-2016 (diminution de 30,3%).
- Dans le **Bas-Rhin**, le nombre de personnes a connu une diminution régulière, avec un taux de variation de -60,6% sur la période de mars 2016 à octobre 2016 et de -63,4% en 2015 (de 66 personnes en mars 2016 à 26 personnes dans le dernier campement illicite recensé). Ce chiffre s'explique par des fermetures successives en juin, juillet et août 2016 de plusieurs campements et par la possibilité pour les personnes vivant dans les campements d'intégrer des espaces transitoires d'insertion.

D'autres départements connaissent une variation à la hausse du nombre de personnes vivant dans des grands squats, campements et bidonvilles sur leur territoire

- Dans le département du **Val-de-Marne**, l'augmentation du nombre de personnes recensées est de 132,9 % : 225 personnes étaient recensées en mars 2016 et 524 personnes en octobre 2016.
- En **Loire-Atlantique**, le nombre de personnes recensées a augmenté entre mars 2016 et octobre 2016 : de 1159 personnes à 1755 personnes, soit une augmentation de 51,4 %. Ce chiffre s'explique par l'installation entre mai et juillet de trois nouveaux campements à Nantes et de trois nouveaux campements en août et septembre à Saint-Herblain.
- En **Gironde**, le nombre de personnes vivant dans des campements, bidonvilles et grands squats est passé de 556 personnes en octobre 2015, à 628 personnes en mars 2016 et 870 personnes en novembre 2016, soit une augmentation de 56,5% entre 2015 et 2016. Cette augmentation entre mars 2016 et octobre 2016 semble s'expliquer par la création de vingt-six occupations d'immeubles bâtis dans le département.
- Dans **les Pyrénées-Orientales**, en 2015, le nombre de personnes recensées a augmenté de 67,6 % : 315 personnes en octobre 2015 ont été recensées, contre 528 personnes en novembre 2016. Malgré plusieurs évacuations, cette augmentation s'explique par une meilleure détection des situations d'une part, et une augmentation du phénomène liée à la création de nouveaux sites d'autre part.
- En **Seine-Maritime**, la période de mars 2016 à octobre 2016 a connu une hausse de 221,8 % (de 78 personnes recensées à 251 personnes).

Analyse thématique des sites recensés

Types de sites

Dans cette édition, sur les 487 sites pour lesquels cette donnée a été renseignée, sur un total de 539 sites (soit un taux de réponse de 72%), il apparaît que :

- les **terrains** représentent environ **47 %** des sites, tandis que les **immeubles bâtis** sont en proportion légèrement plus élevés (**51%**) ;
- la proportion des **sites de type « mixte »**, alliant bâti et terrain vide, est très faible et représente **1%** des sites ;
- A noter qu'en mars 2016, les terrains représentaient 56 % des sites, les bâtis étaient en proportion un peu moindre (44%), et les sites de type « mixte » étaient tout aussi faiblement recensés (1%). Entre 2015 et 2016, les sites étaient majoritairement des terrains (52%) et plus faiblement des immeubles bâtis (48%).

Types de propriétaires

L'enquête fait ressortir que sur les 367 sites pour lesquels cette donnée a été renseignée, il apparaît que :

- **47 %** des sites appartiennent à un **propriétaire public** ;
- **52 %** des sites appartiennent à un **propriétaire privé** ;
- **1%** des sites appartiennent à un **propriétaire public et privé** ;
- A noter que le ratio s'est inversé entre mars et octobre 2016 : en mars 2016, la proportion de sites appartenant à un propriétaire public était plus élevée (56%) tandis que la proportion de sites appartenant à un propriétaire privé était moindre (43%). En octobre 2015, la même tendance est observée avec un ratio plus élevé pour les sites appartenant à un propriétaire public (53%) que pour ceux appartenant à un propriétaire privé (45%).

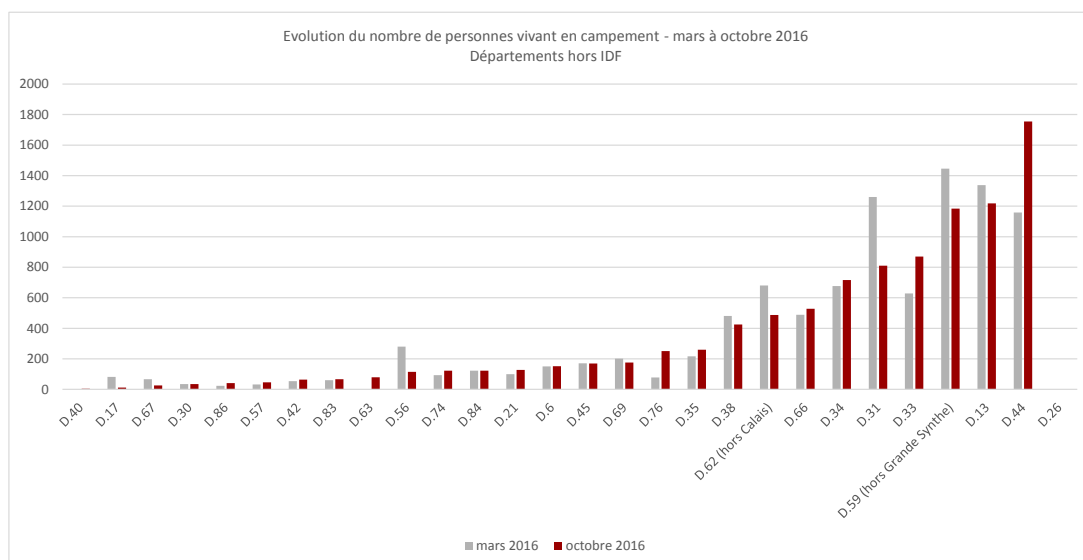
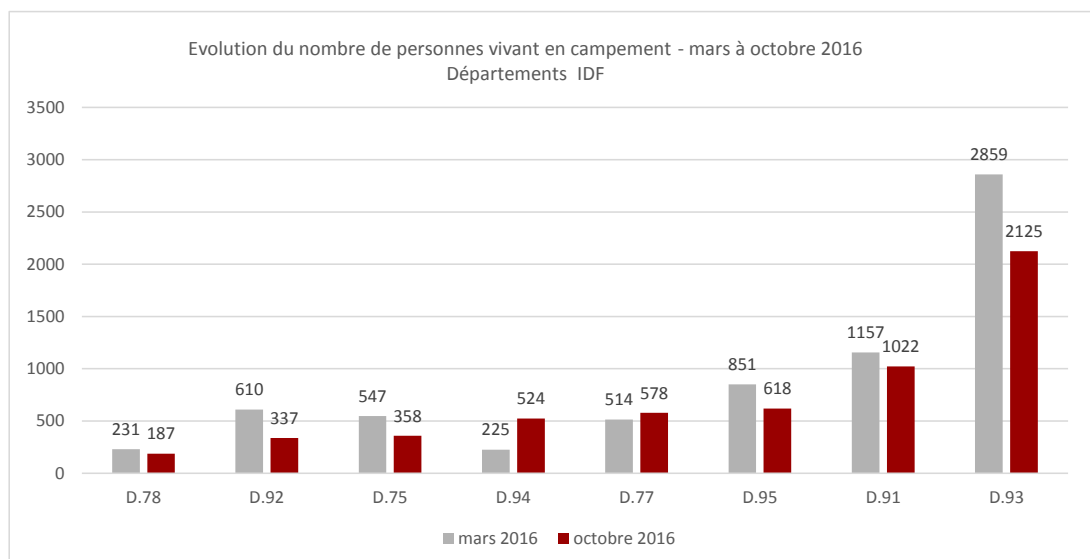
Durée d'installation

Sur les 360 sites pour lesquels cette donnée a été renseignée (sur un total de 539 sites, soit un taux de réponse de 67 %), il apparaît que :

- **35 %** des sites sont **installés depuis moins d'un an** ;
 - **31 %** des sites ont **entre 1 et 2 ans d'ancienneté** ;
 - **27 %** des sites ont **entre 2 et 5 ans d'ancienneté** ;
 - **7 %** de sites ont **plus de 5 ans d'ancienneté**.
- A noter que la proportion de sites installés depuis moins d'un an a diminué par rapport à mars 2016 (46%) et octobre 2015 (53%). A l'inverse, la proportion de sites existant depuis 2 à 5 ans a augmenté par rapport à mars 2016 (22%) et octobre 2015 (23%). La même tendance à la hausse est observée pour les sites existant depuis 1 à 2 ans par rapport à mars 2016 (25%) et octobre 2015 (16%).

Pour aller plus loin...

1. Graphiques : évolution du nombre de personnes vivant en campements, grands squats et bidonvilles



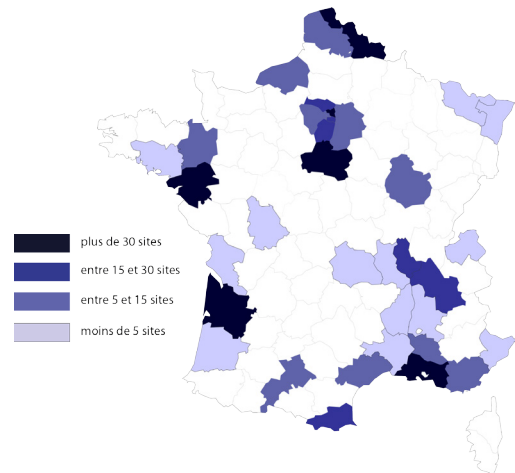
2. Analyse sur les sites : répartition territoriale et évolutions

Sur les **37 départements concernés** par les campements, bidonvilles et grands squats :

- 13 départements recensent moins de 5 campements sur leur territoire,
- 12 départements recensent entre 5 et 15 campements sur leur territoire,
- 6 départements recensent entre 15 et 30 campements sur leur territoire,
- 6 départements recensent plus de 30 campements sur leur territoire.

Répartition territoriale des sites

- **Part des campements situés hors Ile-de-France** sur la totalité des campements recensés : **78,7%**
- **Part des campements situés en Ile-de-France** sur la totalité des campements recensés : **21,3%**



L'échelle régionale

L'ensemble de ces cinq régions regroupe 308 campements, soit 57,1% de l'ensemble des sites recensés sur le territoire national :

- **Ile-de-France** : 115 sites, soit 78,7% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- la **Nouvelle-Aquitaine** : 90 sites, soit 16,7% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- les **Hauts de France** : 62 sites, soit 11,5% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- l'**Auvergne-Rhône-Alpes** : 57 sites, soit 10,6% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- la **Provence-Alpes-Côte-D'azur** : 56 sites, soit 10,4% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national.

L'échelle départementale

L'ensemble des cinq départements regroupe 249 sites, soit 46,1% des sites recensés sur l'ensemble du territoire :

- la **Gironde** : 82 sites, soit 15,2% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- le **Nord** : 48 sites, soit 8,9% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- la **Loire-Atlantique** : 42 sites, soit 7,8% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- le **Loiret** : 40 sites, soit 7,4% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national ;
- la **Seine-Saint-Denis** : 37 sites, soit 6,9% des sites recensés sur l'ensemble du territoire national.

La liste des départements qui regroupent le plus grand nombre de sites a évolué depuis le 7ème recensement. Ainsi, le département de Haute-Garonne ne figure plus dans les cinq départements recensant le plus grand nombre de sites (22 sites recensés en mars 2016, contre 10 sites recensés en novembre 2016). De même, l'Essonne n'apparaît plus dans cette liste (23 sites recensés en mars 2016, contre 20 sites recensés en novembre 2016).

Evolution du nombre de campements illicites, grands squats et bidonvilles sur le territoire national

Le nombre de sites sur l'ensemble du territoire a diminué entre mars et octobre 2016 : on dénombrait 426 sites recensés en mars 2016, contre 420 en octobre 2016. On observe à l'échelle nationale des évolutions hétérogènes.

Plusieurs départements connaissent une variation à la baisse du nombre de site sur leur territoire

- Le nombre de campements dans le **Bas-Rhin** a significativement diminué pendant la période de mars 2016 et octobre 2016 (-80%), tendance confirmée sur l'ensemble de la période 2015 – 2016 (-83,3%). Ainsi, 66 personnes ont été recensées en mars 2016 contre 26 en novembre 2016. Cela s'explique par des fermetures successives en juin, juillet et août 2016 de plusieurs campements et la possibilité d'installation dans des espaces transitoires d'insertion.
- Le nombre de campements en **Haute-Garonne** a baissé de 54,5% pendant la période de mars 2016 et octobre 2016. Cette baisse s'explique par la volonté et la résorption effective, dans le cadre de la circulaire du 26 août 2012, de plusieurs squats et campements importants, avec des solutions d'hébergement pour les personnes évacuées.
- A une échelle moindre, la même tendance est observée sur la même période en **Ile-et-Vilaine** (passage de 23 à 12 sites recensés).
- Le nombre de campements en **Haute-Savoie, dans la Drôme et en Seine-et-Marne** a diminué d'un tiers entre mars et octobre 2016.
- Dans le **Val-d'Oise**, la même évolution peut-être observée (-36%).

D'autres départements connaissent une variation à la hausse du nombre de sites sur leur territoire

- Dans le **Var**, le taux d'évolution observé de mars à octobre 2016 est de 450%, du fait du passage de 2 campements à 11 campements.
- En **Seine-Maritime**, le taux d'évolution du nombre de site est de 140% entre mars et octobre 2016. Cette même tendance est observée sur la période 2015 – 2016, avec une augmentation néanmoins moins importante (71,4%).
- Dans les **Alpes-Maritimes**, le nombre de campements a été multiplié par deux entre mars et octobre 2016.
- Dans le **Vaucluse**, le nombre de sites recensés a augmenté de 66,7% (de trois à cinq campements) sur la même période.
- En **Isère**, le taux de variation est de 28,6% entre mars et octobre 2016.

